



CAP MAINTENANCE DES VEHICULES, OPTION : VOITURES PARTICULIERES

☀ Présentation du métier - Secteur : Automobile

Le (la) Mécanicien(ne) en Automobile assure l'entretien, la maintenance et la réparation de véhicules automobiles.

☀ Les compétences entrepreneuriales

Avoir des connaissances précises dans le domaine de l'électricité et de l'électronique, de la mécanique et de la pneumatique

☀ Perspectives d'évolution

Le titulaire du CAP accède au poste de mécanicien.

Certains diplômes permettent d'évoluer, de se spécialiser et d'accéder aux postes de chef d'équipe, d'atelier ou de créer son entreprise.

☀ Entreprise d'accueil

Il (elle) exerce au sein de entreprises de réparation, de garages, de concessions automobiles

Le (la) Mécanicien(ne) exerce son travail seul ou en équipe.

Il (elle) est debout en permanence.

☀ Les activités du métier

- Effectuer un diagnostic sur un véhicule
- Effectuer le remplacement et la réparation des appareils endommagés
- Procéder aux essais sur route
- Accompagner et conseiller le client tout au long du processus de réparation
- Vérifier l'installation et le bon fonctionnement des appareils
- Amener à se déplacer dans le cadre de dépannage

☀ Suite de parcours possible

MC Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile, BAC PRO Maintenance Automobile : véhicules particuliers, BTS Maintenance des Véhicules option A : voitures particulières

Objectifs :

Être capable d'accueillir le client, réaliser la maintenance courante et périodique et restituer le véhicule.

Durée de la formation :

2 ans (Possibilité de réduire le parcours selon le profil du candidat)

Admission :

- Etre âgé(e) de 16 ans à 29 ans
- Niveau souhaitable 4^{ème} ou 3^{ème}

Modalité d'inscription:

Retrait de dossier de Mars à Novembre, après participation obligatoire à la réunion d'information.

Contenu de la formation:**Enseignement Professionnel :**

- Analyse Fonctionnelle et Technique
- Fonctions Techniques

Enseignement Général :

- Français – Histoire Géographie
- Mathématiques – Sciences
- Éducation physique et sportive
- Vie sociale et professionnelle

Modalité d'évaluation: Devoirs surveillés – Evaluations semestrielles et ponctuelles – Dossier Technique – Etudes de cas - Examen blancs – Oraux.

Rythme/Nombre d'heures :

Alternance : 1 semaine au CFA/ 2 semaines en entreprise

- en Centre : 1^{ère} année : 455 h 2^{ème} année : 455 h

Effectif prévisionnel

Min : 8

Max : 15

Taux de réussite à l'examen 2020

70%

Taux de poursuite d'études 2020

71%

Taux d'insertion Professionnelle

7%

Taux d'interruption en cours de formation (tous motifs confondus)

17%

Personne en situation de handicap :

Pour toute interrogation relative à l'accueil de personne en situation de handicap, contacter le référent handicap « Mme Stéphanie BOISNOIR » : stephanie.boisnoir@cma-martinique.com

Coût de la formation :

Gratuit pour les apprentis de 16 à 29 ans. Prise en charge des coûts par l'OPCO suivant la branche professionnelle. Coût moyen : 4 639,67 €/ an

Valeur ajoutée du centre de formation :

- Inscription des apprentis au concours des métiers au niveau départemental et national
- o qualité des installations, le professionnalisme et les résultats dans les métiers de bouche
- o l'expérience de gestion de la formation par l'apprentissage depuis près de 45 ans
- o la formation de chefs d'entreprise et de personnalités reconnus en Martinique et à l'extérieur